

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Assemblée Générale 2020

Mercredi 16 septembre 2020 - Allevard

L'Espace Belledonne pour ...

1. Porter et animer un projet de territoire durable pour la Chaîne de Belledonne
2. Impulser et accompagner des actions partenariales et transversales pour le territoire
3. Porter et animer des politiques territoriales contractuelles au service de son projet

Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Porter et animer une dynamique d'organisation territoriale à long terme ;
- Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs de Belledonne autour d'objectifs de développement durable communs ;
- Se placer comme entité garante des orientations exprimées par les communes et acteurs socio-économiques du territoire ;
- Contribuer à la reconnaissance de Belledonne dans le paysage institutionnel local, départemental et régional.

Les missions menées en 2019 :

Deuxième année de mise en œuvre du contrat de partenariat 2018-2020 avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

A travers ce contrat, l'Espace Belledonne poursuit et renforce la mise en place d'actions structurantes durant 3 ans tout en conservant son statut de préfiguration de Parc naturel régional.

Ce contrat a pour cadre l'expérimentation et l'innovation déclinées en 5 axes thématiques [biodiversité – culture – mobilité – agriculture – forêt] et un axe transversal [Démarches de conciliation des activités et des pratiques].

Poursuite d'une démarche prospective sur l'avenir de Belledonne

L'Espace Belledonne a souhaité lancer, en 2018, une **démarche prospective**, avec l'objectif de se doter d'une capacité de réflexion pour anticiper la fin du contrat régional pour proposer au Bureau de l'Espace Belledonne des pistes de travail post 2020.

Ce groupe est constitué pour **3 ans** (durée du contrat de partenariat). Il est un espace consultatif, mandaté par le Bureau de l'Espace Belledonne et accompagné par Anne Pisot, consultante.

Il s'agit d'une **instance de proposition et de consultation**, dont la composition est mixte :

- d'enseignants-chercheurs : Véronique Peyrache-Gadeau (USMB)
- d'élus : Martin Gerbaux (commune de Laval), Bruno Caraguel (commune de Theys) et Bernard Michon (commune de Revel)
- de techniciens « territoriaux » : Alexandre Mignotte (Grenoble-Alpes Métropole), Margaux Mazille (Espace Belledonne) et Sophie Gouin (CC Le Grésivaudan)
- d'acteurs socio-économiques : Céline Saint-Martin (Scènes Obliques), Florent Salvi (FAI), Christian Lachize (BVVG) et Johann Chemin (Belledonne Education Environnement)
- de l'équipe technique de l'Espace Belledonne.

Il s'est réuni 4 fois en 2019 (mars, juin, septembre et octobre) :

- Tout d'abord, les **objectifs du groupe ont été reformulés** : A un an des élections municipales, il semble inapproprié de formuler un projet Belledonne. Le travail du groupe est donc de définir, pour 2020, les grands axes sur lesquels nous considérons important d'orienter l'action de l'Espace Belledonne.
- Ces rencontres ont permis de poursuivre **l'exploration d'exemples** qui alimentent la réflexion. Suite à la présentation des outils Géopark, CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Environnement), Réserve de biosphère, et singularisation des territoires de montagne via les processus de labellisation (programme de recherche-action conduit par l'Université Savoie Mont-Blanc) en 2018, l'année 2019 a permis d'explorer les démarches de Biovallée (Association dont l'objet est de concevoir, repérer, promouvoir et



démultiplier des pratiques de développement durable accessibles à tous, à travers des outils de coopération proposés par l'association) et du PÉTR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

- Aux regards des différents modèles présentés, le groupe a identifié les **forces et les faiblesses de l'association**.
- Suite à une commande spécifique du Bureau Espace Belledonne, le groupe a étudié plus précisément le **modèle du PÉTR** puis du **syndicat mixte ouvert** c'est-à-dire qu'il a analysé les avantages et les inconvénients de ces modèles pour l'Espace Belledonne.
- Dans ce cadre d'évolution possible de l'Espace Belledonne en structure publique, le groupe prospective a contribué à l'écriture d'un texte « **appel à débat** » visant à éclairer les acteurs et habitants de Belledonne sur la situation.
- Dans le cadre de la **démarche Osons Belledonne**, le groupe prospective a travaillé à la consolidation des productions du Forum de novembre 2018 et des actions à engager vers la transition. Puis, le groupe a participé à l'organisation de la deuxième édition du Forum en novembre 2019.

Perspectives 2020 :

Le travail du groupe *Prospective Belledonne*, avec un engagement renouvelé des participants, sera orienté vers les axes suivants :

- Faire un bilan du fonctionnement et de la plus-value de ce groupe ;
- Permettre aux nouveaux élus de s'approprier cette démarche et de définir une commande précise pour le groupe. Des idées ont émergées : réfléchir à la mobilisation des habitants sur Belledonne, produire du contenu pour le prochain Forum Osons Belledonne...

La démarche Osons Belledonne

Une relance de la mobilisation locale auprès des communes, acteurs socioéconomiques du territoire et des habitants

Disponible sur le site internet : Vidéo de restitution de l'évènement Osons la culture en Belledonne - Vidéo de restitution du Forum Osons Belledonne -Diaporama projeté lors du Forum du 14 novembre 2019

Pour l'Espace Belledonne, l'implication des habitants dans la construction du projet de territoire est primordiale : c'est pourquoi l'association a mis en place la **démarche Osons Belledonne**.

Cette démarche, initiée au printemps 2018, a donné lieu à six soirées-débat sur des thématiques au cœur de l'avenir de Belledonne ainsi qu'à un Forum à l'automne lors duquel la transition écologique, énergétique et économique est apparu comme une urgence que les acteurs du territoire souhaitent investir.

En 2019, Osons Belledonne a tout d'abord fait un **zoom sur la thématique culture** pour permettre aux habitants d'échanger sur les initiatives culturelles des 4 coins de Belledonne (détail de l'évènement dans la partie culture du rapport).

Puis, l'Espace Belledonne a organisé la deuxième édition du **Forum Osons Belledonne** le jeudi 14 novembre 2019. Ce sont 90 personnes qui se sont réunies à Theys pour participer à cette rencontre.

La première partie a été consacrée à la présentation d'initiatives de Belledonne sur les transitions : L'Espace Belledonne a présenté sa démarche de diversification touristique avec le programme Espace Valléen. Puis, l'ADABEL a échangé sur une démarche collective en agroforesterie pour permettre d'accompagner les agriculteurs dans la transition sur leurs exploitations. Enfin, la commune de Revel a partagé sa démarche de concertation pour la gestion du site de Freydières.

La compagnie théâtrale des Non-Alignés a ponctué la soirée d'extraits du portrait théâtral du massif de Belledonne.



Enfin, chacun était invité à participer à un Forum Ouvert autour de la question : Comment s'impliquer dans la communauté de Belledonne ? Parmi les sujets débattus et les idées d'actions, nous pouvons citer la mobilisation des habitants, le rôle des artistes, l'importance de la gestion forestière, la construction d'un projet de transition où Belledonne pourrait être autonome en énergie ou encore la mise en place d'une charte de bien vivre ensemble.

Osons Belledonne permet à l'Espace Belledonne d'écouter et de prendre en compte les attentes des citoyens.



Perspectives 2020 :

L'objectif est de poursuivre cette démarche, cependant, aux regards du contexte sanitaire, le prochain Forum se tiendra probablement en 2021. Pour l'année 2020, l'Espace Belledonne investira les espaces existants pour poursuivre cette dynamique : les veillées, les événements sur le territoire...

Informations & communication



La mission principale en communication a été la **refonte du site internet** de l'Espace Belledonne : www.espacebelledonne.fr. Ce nouveau site permet une présentation plus dynamique et plus exhaustive des actions de l'association.

10 newsletters ont été réalisées et envoyées cette année 2019, auprès de 300 destinataires. Le taux d'ouverture est d'un peu plus de 50%.

Le site de la Haute Traversée de Belledonne et la page Facebook ont également fait l'objet de mises à jour régulières.

En termes de relations presse, des rendez-vous journalistiques se sont tenus, ainsi que des communiqués de presse sur les différents événements organisés par l'Espace Belledonne.

Perspectives 2020 :

- Mise à jour du site internet de l'Espace Belledonne ;
- Envoyer des newsletters ;
- Réaliser des communiqués de presse sur les programmes et les projets ;
- Réaliser des vidéos dessinées et des plaquettes pour valoriser les événements et les actions de l'Espace Belledonne.
- Un enjeu particulier en 2020 sera l'accueil des nouveaux élus



Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Contribuer à la dynamique d'un projet de territoire partagé ;
- Engager des partenariats avec les acteurs locaux dans une approche territoriale ;
- Favoriser de nouvelles formes de gouvernance locale ;
- Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles de Belledonne.

CULTURE

Belledonne et veillées



Un projet culturel de territoire original et fédérateur, mené en partenariat avec l'association culturelle Scènes obliques depuis 2005. Destiné aux habitants de Belledonne, il propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés. Chaque veillée se décompose en 3 temps : temps d'échange et de partage autour du thème choisi, temps gastronomique autour d'un repas et temps de spectacle professionnel.

La Trinité, Le Haut-Bréda, Venon, Villard-Sallet, Saint Maximin, L'Oisans, Les Villards, Saint Mury – Sainte Agnès et Les Adrets.

Les 9 veillées ont permis de réunir au global 935 participants.

Les missions menées en 2019 :

Cette année s'est tenue la quatorzième édition de Belledonne et veillées de juillet à novembre avec 9 veillées organisées pour 13 communes. Si cette année les veillées étaient davantage programmées à l'automne, on peut souligner une répartition géographique bien équilibrée sur tous les versants du massif. Par ailleurs, les nouveautés amorcées en 2018 ont été mises en application dans le but de renforcer les liens entre les villages du massif. Alors que le temps de formation a été très enrichissant pour les communes organisatrices, le jumelage fait l'objet d'un bilan mitigé.

Les veillées ont su attirer un grand nombre de participants avec une fréquentation qui oscille entre 70 et 120 personnes. La veillée de l'Oisans, portée par trois communes limitrophes, a, quant à elle, rassemblé plus de 200 habitants autour des cérémonies et de la compagnie Les Nouveaux Nez. Les relais locaux témoignent d'un public plutôt âgé à l'exception de quelques communes telles que St Maximin, Venon ou St Mury/Ste Agnès où l'on peut souligner la présence de nombreux enfants. Concentrées davantage sur la période automnale, les veillées s'adressent avant tout aux habitants des communes même si elles ont pu attirer des personnes d'ailleurs comme c'est le cas à La Trinité et aux Adrets. Cette ouverture peut varier selon la stratégie de communication mise en place par la commune : parfois plus concentrée sur l'échelle de la commune ou bien diffusée sur l'ensemble du territoire. Parfois, les veillées sont l'occasion pour les nouveaux habitants, néo-



ruraux ou personnes ayant des résidences secondaires sur la commune de découvrir la culture locale comme à la veillée du Haut-Bréda où les participants ont posé de nombreuses questions sur les alpages.

Initiative à la fois globale à la chaîne de Belledonne et spécifique à la dynamique de chaque commune, Belledonne et veillées continue année après année de rassembler les habitants du massif. A la manière d'un laboratoire, ces temps festifs et réflexifs constituent un espace où s'inventent et s'illustrent diverses formes de participation propres à chaque contexte et à chaque personne ou groupe d'organisateur. Cette saison 2019 le montre : la forte appropriation locale, sans laquelle le projet ne pourrait exister, ne cesse de s'exercer et de se renouveler au fil des éditions.

Culture en Belledonne

Depuis plusieurs années, l'Espace Belledonne, en partenariat avec l'association Scènes obliques, a engagé une réflexion sur la place et le rôle de la culture sur le territoire de Belledonne.

Les missions menées en 2019 :

Sur le site internet de l'Espace Belledonne : Vidéo de restitution d'Osons la culture en Belledonne - Mémoire du stage sur le diagnostic culturel en Belledonne - Carte UMAP représentant l'offre culturelle en Belledonne - Synthèse du diagnostic culturel de Belledonne

L'opération pilote initiée en 2018 s'est poursuivie sur l'année 2019 avec l'organisation de l'évènement **Osons la culture en Belledonne**, le 18 mai à Saint Martin d'Uriage. Cet évènement a permis de réunir une cinquantaine de personnes pour partager des initiatives culturelles des quatre coins de Belledonne et inviter les habitants à partager leur vision de la culture sur le territoire.

Dans ce cadre, le **collectif « culture en Belledonne »** s'est réuni à 3 reprises (26 février, 4 avril et 4 juin) pour préparer l'évènement et co-construire un cahier de préconisations avec Scènes obliques pour définir une politique culturelle pour Belledonne. 3 scénarios émergent suite à ces différents échanges : un projet autour de l'artiste, un projet autour des gens et un projet autour de la marche et de l'itinérance.

En parallèle de cet évènement, l'Espace Belledonne a initié **l'élaboration d'un diagnostic culturel** de territoire pour faire l'état des lieux des acteurs, équipements et évènements présents sur Belledonne et des politiques culturelles établies aux différents échelons institutionnels. Une mission de stage de six mois a permis de réaliser une première étape de ce processus qui vise à être complété.

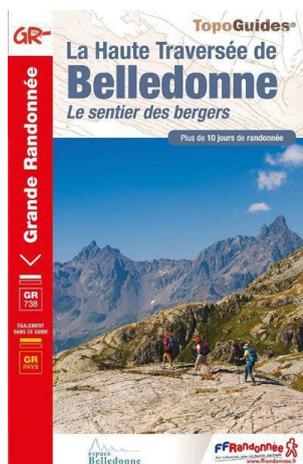
Perspectives 2020 :

Aux regards des difficultés de trésorerie de l'Espace Belledonne, les projets pour l'année 2020 seront menés à minima. Pour la culture, le choix a été fait de mettre la démarche « culture en Belledonne » en pause, en attendant l'arrivée des nouveaux élus pour qu'ils puissent se positionner sur les propositions du cahier de préconisations. En revanche, le **projet culturel Belledonne et Veillées sera poursuivi** sur l'année 2020 et intégré dans le cadre de ce contrat de partenariat avec la Région. 6 veillées devraient être réalisées sur les 6 secteurs géographiques du massif au second semestre 2020.



TOURISME

La Haute Traversée de Belledonne - GR®738



La Haute Traversée de Belledonne, c'est une traversée intégrale de la chaîne de Belledonne pour partir à la découverte des alpages de Belledonne, des paysages, des hommes et de leurs activités.

Compte tenu de son caractère transversal, structurant et fédérateur, l'Espace Belledonne porte, depuis 2014, le projet pour favoriser son ancrage territorial et son inscription dans le projet de territoire. Afin de rendre ce projet visible, il a été décidé d'homologuer cette traversée en GR® avec des circuits intermédiaires en GR®P de Pays.

Les missions menées en 2019 :

Site internet de la Haute traversée : Vidéo : Les 4 saisons de Belledonne

Pour l'année 2019, l'objectif principal a été de faire vivre le GR® de la haute Traversée de Belledonne à travers :

- **La promotion et communication générale** : actualisation du site internet dédié, réédition de la carte de la traversée et du topo des boucles à la journée, participation salons et événements, accueil de journalistes, réalisation d'une websérie « les 4 saisons en Belledonne », interface entre les trails et les acteurs du territoire, organisation de l'évènement Belledonne fête son GR®738, participation au jeu national Mon GR® préféré des français, participation à la rédaction du livre Tribulations d'un baliseur balisant, livre entièrement dédié au balisage du GR® 738 et rédigé par un bénévole de la FFRandonnée Isère
- **La mise en place de journées d'information et de sensibilisation** auprès des OT et autres acteurs intéressés par le GR® afin que les conseillers en séjours connaissent mieux le produit et en parle mieux auprès de la clientèle
- **L'accompagnement des hébergeurs** pour améliorer l'offre de service et suivi du plan d'actions refuges mis en place par Isère Attractivité
- **La finalisation de la conception du topoguide** : retours des acteurs, relecture avant BAT, choix photos

Le cyclotourisme en Belledonne

Conception d'une itinérance Tour de Belledonne en cyclo : sur le même modèle que la Haute Traversée de Belledonne, l'idée avec cette pratique était de mettre en place une nouvelle itinérance. Pour ce faire, il a été nécessaire d'analyser le terrain, de faire un état des lieux de cette pratique sur le territoire, d'identifier les professionnels qui accueillent déjà les cyclistes ou qui pourraient les accueillir et de contacter les professionnels qui vendent ce type de séjour pour connaître la pertinence et la viabilité d'un tel projet. Ainsi, un document stratégique sur le cyclo en Belledonne a été rédigé et un stagiaire dédié à ce produit a été recruté sur l'année 2019. En parallèle, l'équipe technique a suivi les initiatives locales - cyclo et VTT - sur Belledonne, notamment sur Les Adrets et sur le triangle Vizille – Uriage – Chamrousse.

L'itinéraire prévu pour le tour de Belledonne en cyclo serait proposé sur 3 jours avec 237,5 km et 5 833m de dénivélé positive.



Perspectives 2020 :

- Poursuite du travail initié en 2019 sur le cyclotourisme (réflexion balisage – étude des labels et démarches existantes – intégration du tracé sur le site internet...)
- Refonte du site internet du GR
- Réédition des documents de communication
- Animation du réseau : rencontres acteurs – ateliers sur la gestion du bivouac...

FORET ET FILIERE BOIS

Etude sur l'élaboration de la stratégie de développement forestier de Belledonne

Les missions menées en 2019 :

Sur le site internet : Synthèse de l'étude

L'Espace Belledonne a lancé la mise en place d'une **étude en 2018**, en partenariat avec les collectivités partenaires, sur la politique forestière pour le territoire de Belledonne avec comme objectifs stratégiques :

- Elaboration de la **politique forestière** de l'Espace Belledonne en partenariat avec les intercommunalités
- Détermination des **orientations pour les 10 à 15 ans** à venir sur la base de scénarios avec des ambitions différentes, précisant les actions envisageables, les moyens à allouer pour avoir des résultats. Cette future politique sera construite sur la base de ce qui a déjà été mis en œuvre, qui pourra être capitalisé, et d'un diagnostic sur la forêt et la filière bois
- Positionnement sur un niveau d'**ambition** et les **moyens** à allouer.

Suite à l'élaboration d'un **cahier des charges** et du lancement d'un **appel à projet** en fin d'année 2018, un prestataire (le bureau d'études MTDA) a été missionné pour la réalisation de l'étude. Celle-ci a débuté en début d'année 2019. Son portage a été confié à la **Communauté de Communes de Cœur de Savoie** dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan. L'Espace Belledonne et les deux intercommunalités l'ont pilotée en partenariat. L'objectif commun de cette démarche était **d'établir un diagnostic de la ressource forestière et de la filière bois**, réaliser le **bilan des politiques forestières** menées et **analyser les enjeux pour la forêt et la filière bois**.

L'étude s'est basée sur une série d'entretiens de personnes-ressources du territoire, l'analyse de données quantitatives et qualitatives, et un travail collectif pour aboutir à des propositions politiques et techniques, soumises aux instances décisionnaires entre juillet et septembre 2019.

La **gouvernance** du projet s'est déclinée à travers la constitution de trois comités : un comité de pilotage, un comité des acteurs et un comité technique.

Un **Forum** s'est tenu le 30 septembre 2019 afin de partager les résultats de l'étude avec les acteurs du territoire et de construire un plan d'actions opérationnel pour la suite.

Pour le territoire de l'Espace Belledonne, cette étude a permis de :

- **Mieux connaître la ressource en bois** : taux de boisement, surfaces forestières, répartition des surfaces forestières selon le type de foncier ;
- Analyser le **fonctionnement économique** de la filière : mode de gestion, volumes de bois disponibles, accessibles, exploités, sciés...
- Déterminer le **poids économique** de la filière bois ;
- Identifier les **enjeux forestiers** du territoire ;
- **Créer un poste dédié mutualisé sur le périmètre de Belledonne** afin d'assurer une animation efficiente et optimisée pour la mise en place de la politique forestière à l'échelle de Belledonne. Le poste « Forêt filière bois Belledonne » est porté par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et basé à l'Espace Belledonne. Le Grésivaudan participe au financement de ce poste par le versement d'une subvention.



Les résultats présentés aux acteurs du territoire dans une démarche de concertation, ont permis d'élaborer une stratégie politique pour le territoire en construisant un plan d'actions autour de cinq axes :

- Assurer la **pérennité de la ressource forestière** et **améliorer la mobilisation du bois**
- Développer le **potentiel de la filière bois locale** au service de la transition énergétique
- Développer les valeurs matérielles et immatérielles des **aménités** des forêts du territoire
- Contribuer à une **meilleure perception** et **connaissance** de la forêt et filière bois et à un dialogue facilité entre acteurs.

Perspectives 2020 :

- Recrutement du chargé(e) de mission « stratégie forestière Belledonne » ;
- Priorisation des actions forestières pour une période de 5 ans ;
- Suivi de l'action « Vis ma vie de bucheron » ;
- Formaliser la gouvernance entre le CRPF et la Chambre d'Agriculture pour l'animation en forêt privée.

AGRICULTURE

Élaboration de la politique agricole et alimentaire Belledonne - Le Grésivaudan - Coeur de Savoie à partir de l'analyse des dynamiques économiques

Les missions menées en 2019 :

De la même manière que pour la forêt filière bois, et avec une gouvernance similaire, l'Espace Belledonne souhaite élaborer, en partenariat avec les collectivités partenaires, la politique agricole pour le territoire de Belledonne, avec comme objectifs stratégiques de :

- Déterminer les orientations pour les 10 à 15 ans à venir, dans le cadre d'une transition agricole et alimentaire.
- Se positionner sur un niveau d'ambition et les moyens à allouer.

Suite à l'élaboration d'un **cahier des charges** et du lancement d'un **appel à projet** en fin d'année 2018, un prestataire (le bureau d'études Tero) a été missionné pour la réalisation de l'étude. Celle-ci a débuté en début d'année 2019. Son portage a été confiée à la **Communauté de Communes le Grésivaudan** dans le cadre d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes Coeur de Savoie. L'Espace Belledonne et les deux intercommunalités l'ont pilotée en partenariat. L'objectif commun de cette démarche était de déterminer **l'impact des activités agricoles sur le territoire sur le plan économique, environnemental, social** et de redéfinir la **stratégie agricole et alimentaire** des trois commanditaires. L'étude s'est basée sur une série d'entretiens de personnes-ressources du territoire, l'analyse de données quantitatives et qualitatives, et un travail collectif pour aboutir à des propositions politiques et techniques, soumises aux instances décisionnaires entre juillet et septembre 2019.

La **gouvernance** du projet s'est déclinée à travers la constitution de trois comités : un comité de pilotage, un comité des acteurs et un comité technique.

Un **Forum** s'est tenu le 30 septembre 2019 afin de partager les résultats de l'étude avec les acteurs du territoire et de construire un plan d'actions opérationnel pour la suite.

Pour le territoire de l'Espace Belledonne, cette étude a permis de :

- Recenser l'ensemble des **entreprises** et des **emplois** agricoles ;
- Analyser le **fonctionnement économique** des exploitations et des filières ;
- Déterminer le **poids de l'agriculture biologique** ;



- Identifier les **enjeux agricoles** à plusieurs niveaux : **social, environnemental et paysager**.

Les résultats ont été présentés aux acteurs agricoles du territoire dans une démarche de concertation et ont permis d'élaborer une stratégie politique et alimentaire pour le territoire en construisant un plan d'actions autour de cinq axes :

- **Maintenir les espaces agricoles et agropastoraux ouverts** avec la mise en place de solutions opérationnelles ;
- Faire évoluer les **pratiques** en accompagnant les exploitants agricoles et en élaborant des solutions techniques notamment dans le contexte de la **transition** agro écologique et du changement climatique ;
- Développer le **lien** entre habitants, exploitants agricoles, élus et touristes ;
- Faciliter la **structuration de collectifs de producteurs** ;
- Favoriser une **gestion territoriale et collective des effets de la présence du loup**.

Perspectives 2020 :

- Rédaction d'un document synthétique présentant les grandes caractéristiques de l'agriculture du territoire de Belledonne, ses enjeux et les schémas de fonctionnement d'exploitations types.
- Priorisation des actions agricoles et agropastorales pour une période de 5 ans ;
- Mise en place d'actions sur le maintien des espaces ouverts, le lien entre habitants, exploitants agricoles, élus, touristes et l'évolution des pratiques agricoles.

LES MOBILITES

La question des mobilités est majeure pour le territoire de Belledonne. L'accessibilité des territoires de montagne est devenue particulièrement stratégique du fait d'une interdépendance toujours plus forte avec les vallées et leurs agglomérations.

On compte 161 185 habitants sur Belledonne issus d'une forte périurbanisation et travaillant en majorité dans les agglomérations grenobloise et chambérienne. Les déplacements quotidiens sont au cœur de la vie des ménages. Plus de 4 actifs sur 5 travaillent en dehors de leur commune d'origine, avec des flux conséquents vers les vallées (déplacements pendulaires).

Belledonne est également une destination touristique avec des besoins de déplacements qui diffèrent sensiblement de ceux des habitants tant d'un point de vue temporel (saisonnalité, horaires) que spatial (origines et destinations).

Cette situation illustre la complexité de la structuration d'une offre cohérente et adaptée en montagne. Une offre de mobilité attractive, lisible et cohérente est un vrai défi à relever pour le territoire dont la saisonnalité demande une vraie souplesse d'adaptation.

Diagnostic sur les mobilités en Belledonne

Les missions menées en 2019 :

Site internet de l'Espace Belledonne : synthèse du rapport du diagnostic

La volonté de l'Espace Belledonne en 2018 était :

- de dresser un diagnostic, avec d'une part l'identification des besoins, pratiques et attentes des habitants et des clientèles touristiques ; et d'autre part connaître l'offre de mobilité à l'échelle de Belledonne, en interrogeant la prise en compte de la spécificité montagne dans les différentes politiques menées par les autorités compétentes ;
- de positionner l'Espace Belledonne dans la gouvernance territoriale, avec la volonté de ne pas faire à la place mais bien en complémentarité de l'action menée ;
- de proposer une stratégie et un plan d'actions à 3 ans, avec en filigrane la question « quelles mobilités montagne – vallée et montagne-montagne de demain ?

Un stage sur une période de 4 mois, a permis d'avancer sur ces différents points.



En 2019, l'Espace Belledonne **n'a pas pu poursuivre le travail** sur cette thématique par manque de moyens humain et financier. Le plan d'actions proposé dans le cadre du stage en 2018 sera présenté aux **nouveaux élus de l'Espace Belledonne** en 2020 pour qu'ils puissent se saisir des enjeux de cette thématique sur Belledonne.

Concernant les **mobilités touristiques**, l'Espace Belledonne a suivi le travail du Département de l'Isère sur son schéma des mobilités touristiques.

Pour rappel, la **proposition de positionnement** de l'Espace Belledonne (à partager avec le nouveau CA de l'Espace Belledonne en 2020) :

Entre espace de projet à l'échelle de la chaîne de Belledonne, les découpages institutionnels et les compétences afférentes, l'Espace Belledonne se positionnerait sur cette thématique comme :

- Centre de ressources : les attentes exprimées par les différents acteurs rencontrés sont les suivantes :
 - *Visibilité / accessibilité de l'offre
 - *Partage d'expériences / maillage
 - *Mobilisation des habitants avec un accompagnement au changement de comportement.
- Activateur territorial
 - *Activation d'initiatives publiques, privées et citoyennes
 - *Co construction des solutions de demain.

Il est à présager que la co-construction des solutions de mobilité de demain puisse amener à interroger les besoins de déplacements à la source : comment réduire les déplacements, et favoriser les déplacements de proximité et l'usage de la marche, du vélo en jouant sur la conception des projets urbains et la localisation des commerces, des services, des équipements, des emplois, de l'habitat, ... ? d'autant plus que l'interdépendance du territoire avec les vallées et agglomérations environnantes, et la menace d'un territoire dortoir, rend très prégnant le questionnement sur l'identité de Belledonne.

Perspectives 2020 :

Positionnement des nouveaux membres de l'Espace Belledonne sur cette thématique : partage de la stratégie, du plan d'actions et les moyens d'ingénierie nécessaire (interne et externe) avec les partenaires institutionnels.

GESTION PARTAGEE DES RESSOURCES NATURELLES

Démarches de conciliation à partir de 3 activités humaines et de 3 espèces de faune sauvage Pastoralisme & chasse & tourisme - loup & bouquetin & tétras-lyre

Les missions menées en 2019 :

*Site internet de l'Espace Belledonne : protocole de gestion partagée, mémoire de Marion Simon-Deloché, « Vivre le loup », un article rédigé dans la revue Pastum, exposition accompagnant les discussions photographiques, le rendu de l'atelier « De l'effondrement à la résilience » et le **rendu de l'atelier sur un dispositif de médiation des savoirs** sur la controverse autour du loup.*

Il s'agit d'un projet partenarial sur la période 2018-2020 associant l'ONCFS, les fédérations des chasseurs de l'Isère et de la Savoie, la Société d'Economie Alpestre, la Fédération des Alpages de l'Isère et l'Espace Belledonne, avec comme objectifs :

- de renforcer la capacité à faire face aux changements et nouveaux enjeux, à les faire valoir et à les



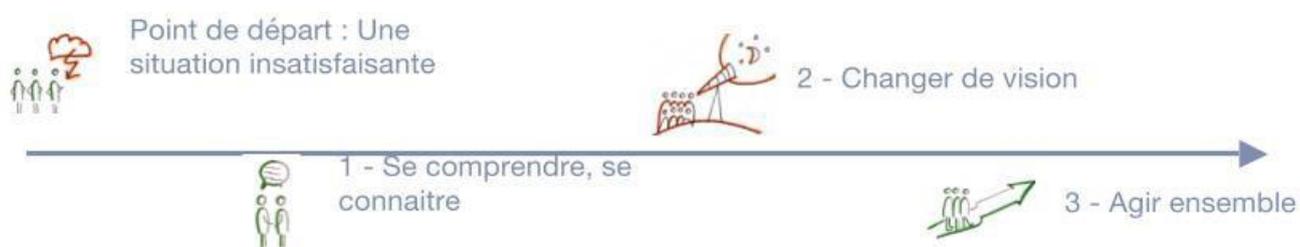
concilier ;

- de formaliser et d'élargir le principe de gestion partagée, mise en œuvre dans le cadre du programme Agrifaune, à d'autres espèces ainsi qu'à d'autres enjeux économiques. Il s'agit ainsi de conduire d'autres projets multi-partenariaux prenant en compte les enjeux croisés de valorisation économique des ressources et de préservation patrimoniale ;
- de positionner Belledonne comme territoire d'expérimentation sur ces questions ;
- d'améliorer le partage d'informations auprès de tous les acteurs dans une logique de responsabilité partagée de la gestion de ces ressources sur le long terme.

Le projet présente 5 axes de travail déclinés en actions opérationnelles. Et une convention cadre définit l'ensemble du projet. Sur les années 2018 et 2019, plusieurs actions ont été menées dans chacun des axes :

Axe 1- Etat des lieux et émergence de projets de gestion partagée des ressources et des activités de montagne

Un protocole de gestion partagée a été formalisé sur la base d'entretiens exploratoires menés auprès des partenaires du programme Agrifaune. Il permet d'identifier les étapes majeures, les éléments clés de réussite de la démarche.



Axe 2- Tester une gestion territoriale de l'impact de la présence du loup sur les activités humaines (pastoralisme, tourisme, chasse plus particulièrement)

Dans le cadre de cet axe, plusieurs leviers sont activés dont un **projet de recherche-action en sciences sociales qui se penche sur « comment habiter un territoire où le loup est présent »**, et qui interroge plus largement sur « ce qui compte pour nous » a été mené en partenariat avec le laboratoire PACTE, et plus particulièrement Coralie Mounet (Chercheuse Laboratoire PACTE et CNRS). Une prestation a également été faite auprès d'Edith Cheznel, Chercheuse associée au laboratoire PACTE. Une stagiaire a été accueillie par l'Espace Belledonne sur une période de 6 mois pour mener une première phase d'enquête. Enfin, un partenariat avec l'Université Grenoble Alpes s'est traduit par des projets d'aménagement menés par 2 MASTER : sur le projet « *Marathon collaboratif et créatif autour d'une controverse socio-scientifique (MC3 et le MASTER « Design urbain »* », sur l'atelier « De l'effondrement à la résilience : diagnostic des vulnérabilités et des ressources de la métropole-montagne ».

Axe 3- Analyser les interactions du bouquetin avec les activités humaines

Il s'agit de mieux comprendre le lien entre activités humaines (essor, diversification) et biodiversité, en prenant ici le cas du bouquetin.

La population des bouquetins de Belledonne fait l'objet d'un suivi intensif. Ces travaux scientifiques se sont jusqu'à présent focalisés sur la compréhension des mécanismes de fonctionnement démographique de l'espèce. Aujourd'hui, le climat et les activités humaines changent profondément en montagne (réchauffement climatique, essor des activités récréatives, évolution des pratiques pastorales, ...).

Forts des connaissances biologiques acquises sur l'espèce, il est souhaité de mieux comprendre, et mieux appréhender les effets de ces changements globaux sur le fonctionnement de la population des bouquetins.

En ce sens, 3 actions ont débuté cette année :

- Renforcer la connaissance de l'utilisation des habitats naturels par les troupeaux domestiques
- Caractériser les activités récréatives estivales et hivernales (randonnées pédestres, ski, ...)



- Caractériser les activités cynégétiques

Des traceurs GPS ont permis de relever ces différentes traces (troupeaux domestiques, randonneurs et chasseurs) sur les saisons 2018 et 2019. Ces données ont été superposées afin de créer une cartographie pour mettre en exergue les interactions entre les bouquetins et les autres usages de la montagne.

Axe 4- Consolider et poursuivre la mise en œuvre de la gestion durable du Tétrás-lyre

Site internet : exemple de panneaux de mise en défend des refuges hivernaux de Tétrás-lyre

Le programme Agrifaune a permis de définir des principes de gestion intégrée et d'organiser une dynamique « Tétrás-lyre » du réseau des alpages. Il apparaît important de pouvoir élargir la démarche de gestion partagée aux pratiques hivernales.

En 2019, la Fédération des Chasseurs de l'Isère a continué à réaliser une cartographie des zones d'hivernage du Tétrás-lyre en Belledonne, qu'elle a superposé avec une cartographie des pratiques récréatives hivernales (parcours et intensité de fréquentation des skieurs, skieurs de randonnée, raquetistes, ...).

Même si la cartographie des zones d'hivernage reste incomplète, une première carte des conflits entre hivernage Tétrás-lyre et pratiques récréatives hivernales a été réalisée.

Elle a également mis en défend des refuges hivernaux par la pose de panneaux et de filets.

Axe 5- Expérimenter des démarches de sensibilisation (outils, événements...) pour améliorer la cohabitation des activités de montagne en milieu ouvert d'altitude

Site internet : rapport de stage d'Elie BOCHATON

Les milieux ouverts d'altitude sont des lieux de cohabitation des activités hivernales et estivales. Alpagnes l'été, ces sites sont aussi skiés, chassés, parcourus par des activités de randonnées, elles-mêmes très diverses.

Ces activités évoluent très vite, et ont des impacts les unes et les autres. Il est nécessaire d'associer les acteurs du tourisme à ces espaces de concertation et de travail.



En complémentarité avec ce projet, deux actions ont été initiées en 2019 :

- Une coopération concernant plus particulièrement l'interaction « tourisme – loisirs » et pastoralisme :

Espace Belledonne a initié un projet de coopération visant à tester une gestion territoriale de l'impact du loup sur les activités humaines. Ce premier travail a permis d'impulser une volonté de coopérer entre territoires des Alpes du Nord (Chartreuse, Vercors, Vanoise et Belledonne) et des Alpes du Sud (Ecrins, Baronnies). Le projet aurait dû être mis en œuvre sur la période 2020-2022, avec la signature d'un accord de coopération le 1er trimestre 2020, mais par manque de moyens, Espace Belledonne n'a pas pu porter ce projet. Cependant, une convention de partenariat est en cours de signature entre ces différents territoires pour valider leur souhait de travailler ensemble. Ces échanges devraient aboutir, par exemple, à la création d'ateliers sur les risques psycho sociaux des éleveurs en contexte de prédation.



- **La mise en place d'une instance « Belledonne en partage » :**
L'augmentation de la fréquentation et la diversification des activités de pleine nature en Belledonne génèrent une pression croissante sur les écosystèmes ainsi qu'une multiplication des conflits d'usage avec les pratiques traditionnelles montagnardes. L'Espace Belledonne et le Département de l'Isère, en partenariat avec le Département de la Savoie se sont saisis de cette problématique de multifonctionnalité des espaces afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qu'elle soulève. La démarche Belledonne en Partage vise à échanger et travailler ensemble, afin de faire converger encore plus fortement les démarches vers une approche globale au sein du massif. Belledonne en partage est ainsi une instance de concertation, d'échanges, pour appréhender, échanger et travailler sur les enjeux et problématiques inhérents aux loisirs et au lien avec les autres usagers de l'espace (filière forêt bois, pastoralisme, chasse,...).

Perspectives 2020 :

- Terminer les engagements pris dans le cadre de la convention ;
 - Formaliser les livrables prévus à la convention ;
 - Assurer le lien avec le contrat vert et bleu de Belledonne pour permettre une transversalité et le développement de nouveaux partenariats ;
 - Organiser une restitution commune et transversale de l'ensemble du travail réalisé ;
 - Définir des questions évaluatives ;
- Pour l'instance **Belledonne en partage** et le **projet de coopération**, il s'agira de poursuivre ces démarches.

PARTENARIATS

Animation agricole en Belledonne

Suivi et co encadrement du poste d'animateur agricole Belledonne porté par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Il s'agit donc d'un salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère, conseiller territorial Secteur Belledonne (Isère et Savoie) et animateur de l'ADABEL (Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne sur la partie iséroise). **Ce poste est possible uniquement grâce au levier de l'Espace Belledonne pour mobiliser des financements LEADER et régionaux.**

Les missions du poste :

- Suivi du comité technique entre les différents partenaires (Espace Belledonne, Chambres d'Agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc, ADABEL et GDAs) dans le cadre de la convention de partenariat ;
- Coordination, suivi et évaluation finale du programme PAEC sur le territoire de Belledonne en lien avec les Départements de l'Isère et Savoie, les Chambres d'Agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc, la Communauté de Communes Cœur de Savoie et les partenaires techniques (cf PAEC) ;
- Proposition de projets communs à l'échelle du territoire de Belledonne et mises en place d'opérations communes (développement du réseau des Fermes de Belledonne, d'outils de communication sur les métiers et les pratiques agricoles ...) ;
- Accueil des porteurs de projets liés à la thématique agricole dans le cadre du programme LEADER en lien avec l'animatrice du programme, aide à la rédaction de l'appel à candidatures ouverture des espaces et à la révision des fiches actions dans le cadre de l'avenant au contrat ;
- Suivi de la démarche gisements fonciers portée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.



Suivi des projets des partenaires de l'Espace Belledonne et participation aux groupes de travail :

- Les rencontres de la Montagne, la fête du Col du Glandon ;
- Le suivi du schéma de développement touristique de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (commissions tourisme – schéma des APN...) ;
- Le plan de gestion de la Réserve National de Chasse et de Faune Sauvage de Belledonne ; Le COPIL Natura 2000 du site de Revel-Chamrousse (site I 11) ;
- Le programme gisements fonciers porté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan ; La trame verte et bleue de la Communauté de Communes Cœur de Savoie ;
- Le projet d'animation forestière à l'échelle de Belledonne ;
- Le projet GREAT de Grenoble Alpes Métropole (GREnable Alps Together) porté par la Métropole grenobloise dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA3). 3 axes sont développés, basés sur l'économie du partage : la mobilité, la santé en lien avec la qualité de l'air et l'énergie ;
- Le projet de sentiers géologiques en lien avec la Maison de l'Environnement de Chamrousse ;
- L'étude sur la stratégie forestière portée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie ;
- Suivi de l'utilisation des mesures compensatoires en Savoie ;
- L'étude sur la stratégie agricole portée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan ;
- L'utilisation des mesures compensatoires pour la Communauté de Communes Cœur de Savoie ;
- Le schéma de développement touristique de Cœur de Savoie ;
- Suivi du plan refuges d'Isère Attractivité
- ...



Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Mobiliser des financements publics au service du projet de territoire porté par l'Espace Belledonne ;
- Tester de nouveaux modes de gouvernance et placer les ressources financières du territoire au service des acteurs locaux et de leurs projets.

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

L'Espace Belledonne a été retenu à la programmation LEADER sur la période 2014-2020. Il s'agit d'un programme de financement européen, avec une enveloppe de **1 635 000 euros** de FEADER, destiné aux soutiens de projets s'inscrivant dans une stratégie locale de développement définie par le territoire en lien avec ses intercommunalités. Celle-ci se traduit par des actions concrètes autour d'une relation montagne-vallées renouvelée et équilibrée. Cette stratégie s'articule autour de 4 grands thèmes :

1. *UNE GESTION PARTAGEE DES RESSOURCES NATURELLES qui profitent aux différents usages du territoire avec une attention particulière sur le foncier agricole et forestier*
2. *UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS par la mise en réseau des acteurs autour de démarches de qualité et d'une offre collective des produits permettant de répondre aux besoins des consommateurs*
3. *L'ACCUEIL EN BELLEDONNE A TRAVERS L'EDUCATION AU TERRITOIRE. Investir la question de la découverte du territoire notamment par les pratiques d'itinérances (GR®738...)*
4. *DE NOUVELLES MANIERES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLEES à travers l'action culturelle, vecteur de lien social et à travers les nouvelles formes de travail, la mobilité et les lieux devie.*

Les missions menées en 2019 :

Globalement, depuis le conventionnement en septembre 2016, **1 051 080 euros** ont été consommés par rapport à l'enveloppe financière initiale. Une enveloppe complémentaire de 100 000 euros a été allouée au GAL courant 2019. Le montant de l'enveloppe est donc de **1 753 250 euros**.

A ce jour, 60% de l'enveloppe a été consommée.

Voici la consommation financière de l'enveloppe LEADER selon les différentes étapes du dossier (sélectionné, programmé, engagé et payé).

Montant de FEADER prévu = déposé	Montant de FEADER programmé	Montant de FEADER engagé = conventionné	Montant FEADER payé
1 051 080	691 341	215 221	104 434

Gestion administrative et financière en 2019

L'année 2019 a été consacrée majoritairement au rattrapage des dossiers 2015 à 2017 afin de pouvoir finaliser leur instruction sous les deux logiciels, sharepoint et OSIRIS.

Par ailleurs, la priorité a également été donnée à la sélection et programmation de nouveaux projets ainsi qu'à leur instruction.

Depuis le début du programme, 95 dossiers ont été déposés au titre du programme LEADER dont 7 annulés. En 2019, 11 dossiers ont été déposés dont 10 qui ont reçus un avis favorable.



Animation des instances

Durant l'année 2019, il y a eu 3 bureaux LEADER et 3 Comités de programmation.

Plusieurs changements dans la composition de ce comité ont été effectués.

Il est à noter une très grande présence des acteurs socio-professionnels au sein du Comité de programmation.

Appels à candidature et à projets :

Appel à candidature « Reconquête agricole »

Engagé depuis 2017, cet appel à candidature a été relancé de février 2019 à avril 2019. Il concerne des projets de réalisation de travaux d'ouverture des espaces (tronçonnage, arrachage, broyage, et restauration). Un seul projet a été soutenu en Isère pour un montant de 1 640 euros de LEADER situé sur le périmètre de la Communauté de Communes le Grésivaudan.

Cet appel à candidatures a été relancé début 2020.

Appel à candidatures et à projets « Amélioration de l'hébergement lié au GR ®738 »

Engagé depuis 2017, cet appel à candidature a été relancé de février 2019 à avril 2019. Il concerne des projets de travaux de construction, rénovation ou extension afin d'améliorer la capacité d'accueil et l'aménagement intérieur des refuges. Un dossier a été déposé, il concerne l'amélioration du refuge du Pré du Mollard (commune de La Combe de Lancey).

Les projets d'investissement liés à l'hébergement apparaissent comme une des priorités pour le programme LEADER. Il sera donc envisagé un complément d'enveloppe si d'autres projets émergent afin de renforcer les capacités et qualité d'accueil du GR®, produit touristique emblématique de Belledonne.

Participation aux formations de CAP RURAL et aux réunions organisées par l'autorité de gestion : formation sur les outils OSIRIS et Sharepoint et rencontres sur l'évaluation et la coopération.

Accompagnement des porteurs de projets : une vingtaine de porteurs de projets ont été rencontrés (Maison environnement de Chamrousse, Ferme de Paletières, GFA de l'aigleton, ONCFS, FAI, FDCI, CRPF, Michel Lopez agriculteur, Ferme de Bellevue, Nicolas Barachin, Chambre d'Agriculture service forêt, Groupement des Sylviculteurs des Hurtières, Commune de Revel, Groupement des sylviculteurs de Belledonne, Commune de la Combe de Lancey, Communauté de communes le Grésivaudan, SEA..

Evaluation du programme : l'évaluation à mi-parcours n'est pas une obligation, mais le GAL a souhaité faire un bilan à mi-parcours, simple et succinct, afin d'avoir une vision globale sur l'état d'avancement du programme. Les éléments clés de ce bilan à mi-parcours ont été communiqués au 1^{er} semestre 2019. Dans le cadre de l'évaluation pour chaque projet d'investissement soutenu, une visite sur place est réalisée pour se rendre compte de la bonne réalisation du projet.

Coopération : En 2019, plusieurs pistes de coopération ont été explorées, et n'ont pour le moment pas abouti :

- Projet de coopération sur la culture, qui pourrait être porté par l'association Scènes Obliques, en lien avec leur projet de Centre Culturel de Montagne
- Projet de coopération « inter-Plans Pastoraux Territoriaux ».
- Projet de coopération sur la forêt dans le cadre de la démarche inter-TEPOS
- Projet visant à tester une gestion territoriale de l'impact du loup sur les activités humaines (cf projet gestion partagée)

Communication :

Lors des résultats du bilan à mi-parcours au printemps 2019, une plaquette synthétique a été réalisée et distribuée.



L'année 2019, en quelques chiffres :

- 11 projets ont été déposés pour un coût total de 182 124.20 euros de LEADER qui correspond à un montant de projet s'élevant à 336 874.41 euros.
- Montant moyen des projets soutenus pour 2019 : 33 687,74 euros
- Montant moyen FEADER par dossier en 2019 : 18 212,42 euros
- Le montant FEADER représente en moyenne 54% du coût du projet
- Le plus petit montant FEADER alloué à un dossier est de 1 600 euros (projet de reconquête agricole)
- Le plus important montant FEADER alloué est de 34 868,95 euros (animation Espace Valléen).

En 2019, **182 124.20** euros LEADER ont été alloués pour un montant de projet s'élevant à 336 874.41 euros.

Perspectives 2020 :

Les objectifs de l'Espace Belledonne pour l'année 2020, 5ème année de mise en œuvre du programme, sont les suivants :

- Communiquer autour des projets financés en 2019 ;
- Construire la méthodologie de l'évaluation finale du programme LEADER ;
- Animer les instances LEADER ;
- Relancer et suivre des appels à projets ;
- Faire émerger et accompagner les porteurs de projets ;
- Suivre les outils administratifs des dossiers ;
- Initier et réaliser des projets de coopération ;
- Participer au réseau Leader régional.
- Commencer à réfléchir à une nouvelle candidature.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020

En 2015, fort de sa première expérience, l'Espace Belledonne a réaffirmé sa volonté de porter ce nouveau Plan Pastoral territorial (2016-2021) en déposant sa candidature.

*En effet, l'Espace Belledonne souhaite poursuivre et renforcer la dynamique engagée pour le développement de l'économie pastorale, les alpages étant un élément structurant pour le territoire. **La stratégie du Plan Pastoral territorial peut se résumer en quatre objectifs :***

- *Permettre un pastoralisme dynamique, vivant, porteur de projets ;*
- *Renforcer les capacités techniques et productives des espaces pastoraux ;*
- *Développer la connaissance partagée sur les UP et ZP, dans un objectif d'optimisation des gestions et organisations ;*
- *Rendre le Plan Pastoral Territorial accessible à l'ensemble des porteurs de projets potentiels.*

L'Espace Belledonne est la structure porteuse du PPT Belledonne et à ce titre se doit d'assurer la mission d'animation de ce plan durant 5 ans, la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini. Ce projet mobilise des moyens d'animation en interne à l'Espace Belledonne pour garantir la mise en œuvre du programme, son calendrier, les instances de gouvernance, la mobilisation des acteurs concernés et suivre la mission d'animation déléguée en maîtrise d'œuvre. De plus, il fait appel aux services d'expertise et d'animation de la Fédération des alpages de l'Isère et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie pour assurer l'animation du programme sur le territoire, accompagner les maîtres d'ouvrage et alimenter les instances de gouvernance.

Les missions menées en 2019 :

Animation des instances

Il y a eu 2 comités de pilotage, un au printemps et un à l'automne. Ces deux réunions ont permis la sélection de 5 projets dont 3 projets d'investissements. Au vu de la consommation financière de certaines fiches-actions, un avenant a été validé à l'unanimité par le comité de pilotage du Plan pastoral territorial le 13 novembre 2019.



Gestion administrative et financière

Depuis le lancement du Plan pastoral Territorial fin 2015, la consommation est de l'ordre de 65% de l'enveloppe financière allouée soit 219 601 euros. 39 projets ont été soutenus.

En 2019, **34 004** euros de subvention régionale ont été alloués pour un coût total de projets de **102 135** euros. Par ailleurs, il faut ajouter à cela les aides européennes qui sont complémentaires aux subventions régionales et qui s'élèvent à **30 584** euros.

Ainsi, l'aide régionale est intervenue en moyenne à hauteur de **30%** sur les 4 projets.

Par ailleurs, **8** projets de GP ou AFP ont été financés par la ligne du Département de l'Isère et chacun des projets ont reçu un avis favorable du comité de pilotage du Plan pastoral territorial. **64 972** euros ont été subventionnés par le Département de l'Isère.

Perspectives 2020 :

- Animation des instances ;
- Suivi des assistances à maîtrise d'ouvrage (Fédération des Alpagnes de l'Isère et Société d'Economie Alpestre) ;
- Evaluation du programme avec une dimension prospective en vue de la prochaine programmation ;
- Organisation de rencontres par sous-territoire pour l'évaluation ;
- Edition d'une plaquette synthétique sur l'évaluation.

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020

*Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC. Destiné à promouvoir des **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**, ce dispositif permet à l'exploitant de bénéficier d'une **aide financière à l'hectare** en contrepartie des pratiques mises en œuvre sur la base du volontariat sur une ou plusieurs parcelles voire sur son système d'exploitation pendant 5 ans.*

*Suite à une demande forte des acteurs agricoles et pastoraux, l'Association Espace Belledonne, en lien avec l'ADABEL et de nombreux partenaires dont le Département de l'Isère, porte depuis 2015 ce Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à l'échelle de la chaîne de Belledonne aux côtés des programmes portés par la Maurienne et l'Oisans. Des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (ou MAEC) ont ainsi pu être contractualisées en 2015 et 2016 par toutes les exploitations concernées par les **zones prioritaires, ciblées** selon les enjeux environnementaux identifiés lors du diagnostic préalable.*

Après ces deux campagnes de contractualisation ponctuées de réunions d'information et d'accompagnement des agriculteurs, les différents partenaires ont posé les bases d'une réflexion sur le cadre de suivi et d'évaluation de la procédure et ont assuré le suivi des dossiers instruits par la DDT pour la campagne 2015 et 2016.

Pour les dossiers avec des mesures contractualisées en 2016, l'instruction a été finalisée en fin d'année 2019. Le retard d'instruction a repoussé l'élaboration du cadre évaluatif final. Ce travail a été initié en fin d'année 2019 et va être finalisé au cours du premier semestre 2020.

En premier bilan des campagnes 2015 et 2016, ce sont 6 677 ha prévus à la contractualisation pour un montant global de **1 515 128 €** (dont 75% de FEADER et des contreparties notamment du Département de l'Isère).

Les missions en 2019 :

- Coordination et suivi du programme sur le territoire de Belledonne en lien avec les Départements, les Chambres d'Agriculture, la Communauté de communes Cœur de Savoie et les partenaires techniques.
- Des premiers échanges pour la préparation de l'évaluation du programme avec les partenaires.



Perspectives 2020 :

Réalisation d'un comité de pilotage pour valider le cadre (méthodes et objectifs) évaluatif du programme. Jacqueline REBUFFET, Vice-Présidente en charge de l'agriculture à l'Espace Belledonne assurera la présidence du comité de pilotage ;

Coordination et suivi du programme sur le territoire de Belledonne en lien avec les Départements, les Chambres d'Agriculture, la Communauté de communes Cœur de Savoie et les partenaires techniques suite à la prolongation d'une année de la programmation PAC 2015-2019 ;

Réalisation de l'évaluation finale du PAEC 2020 avec notamment l'encadrement d'un stagiaire (bilan quantitatif et qualitatif de la contractualisation en MAEC sur le territoire).

ESPACES VALLEEN 2016-2020

Le dispositif espace valléen accompagne les territoires de montagne d'Auvergne-Rhône Alpes et PACA dans leur stratégie de diversification touristique. Le dispositif est financé par l'Europe, l'Etat et les deux Régions.

En 2016, la communauté de communes du Grésivaudan a porté la candidature de la chaîne de Belledonne en partenariat très étroit avec Espace Belledonne et les intercommunalités de Cœur de Savoie, Porte de Maurienne et Grenoble Alpes Métropole. La démarche s'inscrit très clairement dans le projet de territoire porté par l'association.

La candidature espace valléen de la chaîne de Belledonne a été validée le 3 avril 2017 par le comité de sélection du massif des Alpes et depuis 2017, l'Espace Belledonne porte ce programme et concerne les 4 intercommunalités du versant ouest de Belledonne.

Les missions menées en 2019 :

Organisation et animation des instances : deux comités techniques (juin et septembre) et deux comités de pilotage (juin et octobre).

Participation aux travaux/réflexions des membres et partenaires de l'espace valléen

Liens aux intercommunalités membres de l'espace valléen :

- **Grenoble Alpes Métropole** : rencontres techniques et politiques sur les liens ville-montagne et espace valléen, participation aux réunions cyclo Vizille Uriage.
- **Grésivaudan** : Espace Belledonne via l'espace valléen est convié aux commissions tourisme et participe à la mise en œuvre partielle du schéma de développement touristique du Grésivaudan. Accompagnement et suivi du schéma des APN identifié dans la stratégie espace valléen Belledonne et qui est porté par la communauté de communes du Grésivaudan. Sélection du bureau d'étude en mars 2019 (analyse des offres) et début de l'étude en avril pour une durée de 1 an. Participation aux instances (COFIL et COTECH APN) et à une journée ateliers avec les acteurs du territoire. Soutien et accompagnement d'une étude prospective pour les stations communautaires (Le Collet et Les 7 Laux). Lien spécifique avec l'office de tourisme de Belledonne Chartreuse (Grésivaudan) sur la Destination Belledonne avec notamment le travail sur le nouveau site internet www.destinationbelledonne.com.
- **Porte de Maurienne** : suivi de l'étude de positionnement touristique identifiée dans le programme espace valléen Belledonne (réunions organisées par le bureau d'étude). Participation à l'AG de l'OT d'Aiguebelle avec présentation du travail de l'Espace Belledonne et plus particulièrement le GR®.
- **Coeur de Savoie** : suivi de l'étude de Val Pelouse (réunions organisées par Bureau d'étude) + suivi étude du schéma de développement touristique de Cœur de Savoie.
- Présence aux AG des Offices de tourisme, rencontres individuelles avec directeurs/trices et chargés de mission des EPCI pour croiser les stratégies et plans d'actions et échanger sur la façon de mettre en avant la destination Belledonne.
- Liens aux territoires voisins : Espaces valléens de l'Oisans et de l'Arvan-Villard.



Rencontres de porteurs de projets et acteurs socioéconomiques et culturels

- Communauté de communes du Grésivaudan pour la mise en place et le suivi du schéma des APN ;
- Communes de Chamrousse pour le projet sur l'aménagement et la mise en tourisme de la Croix de Chamrousse ;
- Musée d'Alleverd pour la scénographie prévue en 2020 et fléchée dans la candidature ;
- Réunion Rézopouce pour se positionner sur les mobilités ;
- Scènes Obliques pour le projet ECIM ;
- Grenoble Alpes Métropole pour le projet de la Chartreuse de PREMOL ;
- Natura 2000 et la commune de Revel pour le projet de réaménagement à Freydières.

Suivi administratifs des dossiers

- Demandes de subvention auprès des financeurs (Région, FNADT, LEADER)
- Accompagnement des dossiers des différents porteurs de projets
- Contrôle du dossier EV demandé par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Veille touristique et financière

- Veille financière en particulier avec les appels à projets et à candidature du LEADER et aides des autres institutions (Région, Départements...) : accompagnement et suivi des dossiers pour l'amélioration des hébergements d'altitude sur le GR® 738 ;
- Participation aux CPAI du Département de l'Isère.

Communication et évaluation du dispositif

Questionnaire en ligne auprès des partenaires porteurs de projet et des élus.

Professionnalisation de la Destination Belledonne

- Le GR® 738 Haute Traversée de Belledonne ;
- Le cyclotourisme en Belledonne.

Participation à la vie du réseau espace valléen (3 rencontres) et travail spécifique dans le groupe itinérance (réalisation vademecum sur la création d'une itinérance)

Perspectives 2020 :

- Animation des instances Espace Valléen
- Co-animation de la démarche Belledonne en Partage
- Emergence et suivi des projets dont schéma des APN, étude des stations communautaires, ...
- Suivi de la maquette financière et évaluation
- Lien partenaires et réseau
- Communication dont travail sur les éléments de langage de la Destination Belledonne
- Professionnaliser la destination avec en particulier le travail sur la communication digitale avec les offices de tourisme de Belledonne
- Suivi du projet emblématique du GR® 738

CONTRAT VERT ET BLEU

Dans le cadre du contrat de partenariat signé entre l'Espace Belledonne et la Région, un volet biodiversité est inscrit et doit être suivi par la mise en œuvre d'un projet en faveur de celle-ci. L'outil décidé lors de la signature de ce contrat était un atlas de la biodiversité. Cependant, sur proposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et afin de disposer d'un outil plus opérationnel, l'Espace Belledonne a validé la volonté de s'engager dans le cadre d'un Contrat Vert et Bleu.

Ce dernier comprend en effet une phase de diagnostic (avec l'identification des réservoirs de biodiversité, des



corridors écologiques assurant la connexion entre les réservoirs de biodiversité, et des zones à enjeux) ; et une phase plus opérationnelle avec la définition d'un plan d'actions visant à préserver et/ou rétablir la biodiversité. Dans le cadre de la réalisation de cette **étude de préfiguration** pour le contrat vert et bleu de Belledonne, l'Espace Belledonne a **embauché Gaëlle Dubruc**, chargée de mission CVB, à partir de juin 2019. L'embauche n'a pu être réalisée plus tôt dans l'année aux regards des difficultés de trésorerie de l'association dues aux retards de paiement des fonds européens. L'Espace Belledonne bénéficie également d'un **appui des Conservatoires des Espaces Naturels (CEN)** de Savoie et de l'Isère pour le suivi scientifique et écologique du prestataire.

Les missions menées en 2019 :

Sur le site internet : Livret rapport de phase 1 du CVB Belledonne

- Finalisation du **cahier des charges** pour la réalisation de l'étude de préfiguration ;
- Lancement de l'**appel d'offre** pour recruter le prestataire (8 juillet 2019) : le Bureau d'Etude retenu est GEREKO ;
- Réalisation de la **phase 1** de l'étude à savoir l'état des lieux ;
- En termes de **concertation**, un Comité de Pilotage de lancement s'est tenu le lundi 16 septembre à Crêts en Belledonne et un premier comité technique le 6 novembre 2019 pour définir la méthode consensuelle d'identification de la trame verte et bleu.
- Pour définir collectivement les **types d'occupation des sols**, les **sous trames** et les **zones à enjeux**, des ateliers de travail par bassin de vie et par entrée thématique ont été réalisés.
- Le programme sera mené en cohérence avec les **2 CVB déjà existants** sur le territoire de Belledonne (Cœur de Savoie et Grenoble Alpes Métropole).

Perspectives 2020 :

Sur l'année 2020, les missions se poursuivent afin de pouvoir rendre l'étude de préfiguration complète pour **l'automne 2020**. Il s'agira donc de définir les **objectifs stratégiques** de manière concertée avec les acteurs du territoire, puis d'écrire le **programme d'actions** (objectifs opérationnels, fiches actions et plan de financement).

Face à la crise sanitaire, nous avons ajusté ce calendrier grâce à un dépôt du programme en deux temps, avec un avenant anticipé courant 2021, afin de compléter notre programme avec l'engagement des acteurs publics et de déposer les fiches actions les concernant bien avant le bilan à mi-parcours.



Faire vivre l'association Espace Belledonne

Objectifs :

- Animer les instances de gouvernance de l'Espace Belledonne ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée et la réalisation des objectifs ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Assurer la gestion financière de l'association.

Animation des instances et travail avec le Président

- Organisation de 8 réunions de Bureau, tous les premiers mercredis de chaque mois ;
- Organisation de 4 Conseils d'Administration (suivi de la mise en œuvre du contrat de partenariat Belledonne avec la Région AURA, exploration d'une évolution de l'Espace Belledonne en structure publique, organisation de la démarche Osons Belledonne à travers les soirées débats et le forum...) ;
- Organisation d'une Assemblée générale pour voter les comptes de résultats, mettre en lumière les projets structurants engagés sur le territoire et présenter le contrat de partenariat Belledonne avec la Région AURA ;
- Suivi hebdomadaire des dossiers en cours par le Président.

Suivi des affaires sociales et formation

- Suivi de la vie courante de l'association, de la gestion des fournisseurs et des contrats ;
- Embauche de Gaëlle Dubruc pour le Contrat Vert et Bleu ;
- Remplacement de Sylvie Perez par Sophie Muscio sur le poste de gestionnaire LEADER.

Coordination d'équipe

- Réunions d'équipe hebdomadaire ;
- Coordination et suivi des missions de chaque chef de projet de manière individualisée ;
- Réalisation d'entretiens annuels 2 fois par an avec chaque salarié (dont celui de fin d'année avec le Président).

Budget associatif

- Mise en place de tableaux de bord de suivi du budget prévisionnel 2019 ;
- Installation de relations régulières avec la banque et suivi des emprunts nécessaires pour palier la trésorerie de l'association ;
- Présentation et vote des comptes de résultats 2018 en Assemblée Générale ; Préparation du budget prévisionnel 2019.

Perspectives 2020 :

- Assurer la vie des instances statutaires ;
- Accueillir les nouveaux élus ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des différents partenaires ; Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Poursuivre les rencontres avec les acteurs du territoire.



Annexe 1 : Projets déposés via le programme LEADER Belledonne en 2019

Fiche action n°1 : Gestion partagée des ressources naturelles

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Espace Belledonne	Animation et évaluation du Plan Pastoral Territorial 2020	24 684,66 €	14 810,80 €
Commune de Revel	Gestion partagée Freydières	7 174,68 €	4 591,79 €
Michel LOPEZ	Reconquête agricole	4 000 €	1 600 €
Sous-total FA1		35 859,34 €	21 002,59 €

Fiche action n°2 : Valorisation des pratiques et produits agricoles et forestiers

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
ADABEL	Promotion du réseau des fermes 2020	30 000,00 €	17 000,00 €
Chambre d'Agriculture de l'Isère	Stratégie agricole 2020	55 398,18 €	27 238,90 €
CNPF	Gestion forestière et territoire 2019	23 042,17 €	13 825,30 €
Sous-total FA 2		108 440,35 €	58 064,20 €

Fiche action n°3 : Accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Commune de la Combe de Lancey	Amélioration du refuge du Pré du Mollard	13 711,67 €	5 484,56 €
Commune de Chamrousse	Sentier géologique de Chamrousse	7 400,00 €	4 736,00 €
SL Conseils	Parole des anciens	Refusé	Refusé
Espace Belledonne	Animation Espace Valléen 2020	69 041,05 €	34 898,85 €
Sous total FA 3		90 152,72 €	45 119,41 €

Fiche action n°6 : Animation gestion du programme LEADER

Nom porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant LEADER
Espace Belledonne	Animation gestion	102 422 €	57 938,00 €



Annexe 2 : Liste des projets dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2019

Fiche action	Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant Région	Montant FEADER	Montant LEADER Belledonne
2.1	Communauté de Commune Cœur de Savoie	Accompagnement de l'AFP de Montendry	4 998 €	1 995 €	1 995 €	0 €
1.1	AFP de l'Adret et des Blâches	Travaux de terrassement d'accès et captages d'eau	4 885 €	3 420 €	0 €	0 €
1.1	Commune de Revel	Aménagement intérieur du chalet de la Pra et sanitaires	67 577 €	23 652 €	23 652 €	0 €
3.1	Espace Belledonne	Animation et évaluation du PPT pour 2020	24 685 €	4 937 €	0 €	4 937 €



Annexe 3 :

Projets ayant reçu un avis favorable en 2019 durant les deux comités de pilotage mais émergeant sur la ligne du Département de l'Isère

Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Total des dépenses	Montant ligne Département Isère
GP Collet d'Alleverd	Agrandissement de l'alpage bovin du Collet d'Alleverd	4 498 €	3 374 €
GP Jas du Lièvre	Mise en place de parc de secours , point d'abreuvement	6 022 €	4 517 €
AFP la Ferrière d'Alleverd	Débroussaillage, reprise de par cet mise en place d'abreuvoirs	8 775 €	6 581 €
GP Crêt du Poulet	Reprise de l'alimentation en eau du chalet et des abreuvoirs	18 437 €	13 828 €
GP Pré de l'Arc	Réouverture de milieu sur le secteur de Bédina	12 053 €	9 040 €
GP Muret	Réouverture de milieu et création d'un parc bovins	18 163 €	13 622 €
GP Mont St Mury	Réouverture de milieu au Pré du Mollard et au parc du Château	16 891 €	12 668 €
GP Cytises	Mise en place d'un parc de contention à la Piat	1 789 €	1 342 €



Annexe 4 : Liste des projets dans le cadre de l'Espace Valléen en 2019

Statut	Maître d'ouvrage	Nature du projet	Coût global du projet	Montant Région	Montant FNADT	Autres
Association	Espace Belledonne	Réalisation de vidéos de promotion Belledonne	13 596€	18 500€ incluant l'étude Mkg et stagiaire	4 079€	2 000€ (Département Isère)
Association	Espace Belledonne	Stagiaire cyclo	3 854€	Voir case ci-dessus		
Communauté de communes	CC Grésivaudan	Schéma des APN	60 000€	13 500€		34 500€ (Département Isère)
Communauté de communes	CC Grésivaudan	Etude des stations communautaires	159 075€	79 537 €		42 151 € (Département Isère)

Annexe 5 : Organisation et contacts de l'équipe technique en 2020

	Missions	Thématiques suivies	Stagiaires	Contacts
Margaux MAZILLE	Directrice – communication	Mobilités		Margaux.mazille@espacebelledonne.fr 06 07 30 19 65
Valérie SCHEFFER (0.8 ETP : lundi à jeudi)	Responsable administrative et financière	Culture (Belledonne et veillées)		Valerie.scheffer@espacebelledonne.fr 04 76 13 57 78
Loris SUBIT	Chef de projet du programme Leader (animation et gestion)	Pastoralisme (PPT) Gestion partagée		Loris.subit@espacebelledonne.fr 06 79 63 96 60
Sophie MUCSIO	Responsable administrative, financière et juridique du programme Leader			Sophie.muscio@espacebelledonne.fr 04 76 13 59 37
Valérie LUCAS	Chef de projet tourisme – espace valléen	Tourisme		Valerie.lucas@espacebelledonne.fr 04 76 13 57 78 - 06 79 68 93 38
Gaëlle DUBRUC (0.75 ETP)	Chef de projet biodiversité - contrat vert et bleu	Biodiversité		Gaëlle.dubruc@espacebelledonne.fr 07 78 69 89 98
Quentin LIGNEAU	Chargé de mission forêt et filière bois (salarié de la Communauté de communes de Cœur de Savoie – Poste mutualisé avec la communauté de communes Le Grésivaudan et Espace Belledonne)	Forêt et Filière bois		Quentin.ligneau@espacebelledonne.fr 06 26 57 51 14
Thibault BOUCHER	Chargé de mission agriculture, ADABEL (salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère)	Agriculture	Léa GAZOTTI (Mars – aout)	thibault.boucher@isere.chambagri.fr 06 61 02 62 97 lea-gazotti.espacebelledonne@orange.fr

5.55 ETP à l'Espace Belledonne + 1 ETP de l'animateur agricole + 1 ETP de l'animateur forêt et filière bois